

Le 23 mars 2021

Communiqué de presse

La Conseillère d'Etat Cesla Amarelle sera la nouvelle Présidente de la HES-SO

Réuni en ligne le jeudi 18 mars 2021, le Comité gouvernemental de la HES-SO a adopté plusieurs décisions importantes pour le fonctionnement de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale. Il a notamment nommé Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat en charge du Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud, à sa présidence. Elle succède au Conseiller d'Etat fribourgeois Olivier Curty. Le mandat de la Rectrice Luciana Vaccaro a également été renouvelé pour une nouvelle durée de quatre ans. Par ailleurs, la HES-SO a lancé plusieurs projets stratégiques pilotes pour l'année 2021.

A l'occasion de sa première séance ordinaire de l'année, le Comité gouvernemental de la HES-SO a désigné Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat en charge du Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud, comme Présidente pour la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023. Elle remplacera M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty (FR), en fonction depuis le 1^{er} juillet 2019. La Vice-présidence reviendra à la région Arc (cantons de Neuchâtel, du Jura et de Berne) qui doit encore désigner son·sa futur·e représentant·e pour succéder à Mme la Conseillère d'Etat neuchâteloise Monika Maire-Hefti.

Mandat renouvelé pour la Rectrice Luciana Vaccaro

Le Comité gouvernemental a aussi renouvelé le mandat de la Rectrice Luciana Vaccaro pour la période allant jusqu'au 30 septembre 2025. Nommée en 2013 et au bénéfice d'un premier renouvellement de mandat en 2017, Mme Vaccaro a porté le développement de la HES-SO ces huit dernières années pour positionner l'institution comme une actrice incontournable du paysage académique suisse. Le Comité gouvernemental salue son travail remarquable et se réjouit de poursuivre avec elle le renforcement des offres de formation et des activités de recherche de la haute école, au bénéfice de la société et de l'économie romande.

Un modèle financier stable et pérenne

Le Comité gouvernemental a adopté le plan financier de développement qui assurera la stabilité budgétaire de la HES-SO et des cantons qui la portent pour la période 2022-2024. Ce nouveau modèle financier tient compte de l'évolution du nombre d'étudiant·e·s par filière, tout en veillant aux équilibres entre cantons et domaines d'études. La HES-SO connaîtra une croissance financière modérée durant cette période.

Enjeux numériques et durabilité au cœur des priorités

Dans le courant de l'année 2021, la HES-SO mènera des projets stratégiques pilotes en vue d'une meilleure prise en compte des enjeux liés au numérique et à la durabilité dans les enseignements. Ces démarches visent à proposer différents instruments pour renforcer la prise de conscience et les bonnes pratiques des étudiant·e·s et enseignant·e·s. Le Comité gouvernemental a validé le financement de ces projets à la fin 2020 pour une phase pilote courant jusqu'à fin 2021. Il prendra une décision de reconduction lors de sa séance de novembre prochain.

La haute école spécialisée des cantons romands

Le Comité gouvernemental est composé des Conseiller·ère·s d'Etat en charge de la formation des cantons romands partenaires de la HES-SO : Mme Cesla Amarelle (Vaud), M. Olivier Curty (Fribourg), M. Christophe Darbellay (Valais), Mme Anne Emery-Torracinta (Genève), Mme Monika Maire-Hefti (Neuchâtel, représentante de la région Arc, dont le mandat se termine à la fin de l'actuelle législature). Les membres du Comité gouvernemental exercent la haute surveillance politique de la HES-SO et assurent le pilotage stratégique de l'institution.

Contacts et informations

Olivier Curty, Président du Comité gouvernemental, 026 305 24 02

Cesla Amarelle, Vice-présidente du Comité gouvernemental, 021 316 30 30
